



Nathalie Ginoux et Laurent Olivier (dir.)

*LES IMAGES ET LES FORMES. FRANÇOISE HENRY (1902-1982),
LES HÉRITAGES D'UNE ŒUVRE PIONNIÈRE*

Éditions du Centre André-Chastel

FRANÇOISE HENRY, ARCHÉOLOGUE DE LA CIVILISATION CELTIQUE

Laurent Olivier

DOI : 10.62806/mebm3218

Date de mise en ligne : 7/07/2026

URL : <https://www.centrechastel.sorbonne-universite.fr/ressources/les-editions-du-centre-andre-chastel/les-images-et-les-formes-francoise-henry-1902-1982>

Licence : [CC BY-NC-ND](#)

Pour citer cet article

Laurent Olivier, « Françoise Henry, archéologue de la civilisation celtique », in Nathalie Ginoux et Laurent Olivier (dir.), *Les images et les formes. Françoise Henry (1902-1982), les héritages d'une œuvre pionnière*, Paris, Éditions du Centre André-Chastel, 2026, p. 49-73. [DOI : 10.62806/mebm3218].

Françoise Henry, archéologue de la civilisation celtique

Laurent Olivier

C'est en France, et plus particulièrement dans le nord-est de la France, que Françoise Henry débute sa carrière d'archéologue de la civilisation celtique, alors qu'elle n'est encore qu'étudiante. Ses premiers travaux, menés dans la seconde partie des années 1920 – quand elle n'est âgée que d'une vingtaine d'années – se concentrent sur l'étude des mobiliers funéraires issus des fouilles de tumulus de Bourgogne. Il est frappant de constater avec quelle maturité elle entreprend cette vaste enquête, qui porte sur des ensembles dispersés dans les collections publiques et privées, dont une partie a déjà disparu, et qui surtout, ont été très inégalement documentés.

Françoise Henry met en effet non seulement de l'ordre dans cette documentation hétérogène, à laquelle on avait relativement peu prêté attention jusqu'alors, elle en produit une synthèse typochronologique, dont l'objectif est de contribuer à une archéologie spatiale du développement de la culture celtique au cours des âges du Fer. C'est en somme un contre-modèle de la *Siedlungsarchäologie* allemande qu'il s'agit d'établir alors que cette archéologie raciale de l'occupation du sol, développée par le linguiste Gustaf Kossinna (1858-1931), triomphe dans l'Allemagne pré-nazie, avec les émules qu'il a formés à son école de la « préhistoire allemande » (*Deutsche Vorgeschichte*). Le sociologue, muséologue et historien des religions Henri Hubert (1872-1927), et par ailleurs compagnon de route de l'anthropologue Marcel Mauss (1872-1950), a chargé Françoise Henry de ce travail ambitieux, après l'avoir repérée à l'École du Louvre.

Françoise s'acquitte brillamment de cette tâche, jetant les bases d'une « carte archéologique de la Gaule celtique », qui ne verra malheureusement pas le jour avant les années 1960 – et encore, de manière très partielle et embryonnaire. Elle ouvre parallèlement de nouveaux chantiers, comme l'historiographie des recherches protohistoriques, prémices à une épistémologie de la discipline archéologique, qui ne commencera à se constituer en tant que telle que vers la fin du xx^e siècle. Surtout, Françoise Henry applique aux matériaux qu'elle étudie une grille de lecture « chronostratigraphique » inédite, qui bouleverse les cadres chronologiques mis en place par les grands spécialistes de la fin du xix^e siècle et du début du xx^e, tels Paul Reinecke (1872-1958) et Joseph Déchelette (1862-1914). À bien des égards, son travail d'analyse des contextes funéraires de l'âge du Fer bourguignon constitue une recherche pionnière dont la méthode alimentera sa démarche future, appliquée à l'Art irlandais du haut Moyen Âge.

Une thèse sous la direction d'Henri Hubert

La jeune Françoise Henry se forme à l'archéologie celtique auprès d'Henri Hubert, conservateur-adjoint du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (MAN), et dont elle suit les cours à l'École du Louvre (fig. 1). C'est sous sa direction qu'elle entreprend sa thèse complémentaire au doctorat de lettres. Françoise choisit de traiter un sujet représenté par d'importantes séries de mobiliers déposées au musée de Saint-Germain-en-Laye où, depuis 1924, elle travaille sous la direction d'Hubert au classement préparatoire à l'entrée en inventaire des collections¹. Elle étudie les ensembles de mobiliers funéraires provenant des tumulus protohistoriques de la Bourgogne, et plus particulièrement de ceux du département de la Côte-d'Or. Ces monuments funéraires des âges du Bronze et du Fer y ont fait en effet l'objet de nombreuses fouilles, pratiquées à la fin du siècle précédent jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

La direction du travail de thèse de Françoise Henry s'inscrit dans l'enseignement que développe alors Henri Hubert sur la civilisation celtique, et dont il donne un cours à l'École du Louvre à partir de 1925. Malheureusement, Françoise ne connaît alors que le savant épuisé et malade du cœur des dernières années. À l'automne 1926, Hubert doit interrompre toute activité professionnelle ; il décède à son domicile de Chatou en mai 1927. C'est l'archéologue Raymond Lantier (1886-1980), nommé à la succession d'Hubert au musée de Saint-Germain, qui prend naturellement la suite de la direction du travail de Françoise. Mais il est bientôt accaparé par la charge de la conservation du MAN et doit abandonner ce rôle de directeur de thèse à l'historien de la Gaule Ferdinand Lot (1866-1952).

Autant dire que, dans ces conditions, Françoise a travaillé essentiellement seule à la préparation de sa thèse ! On reconnaît néanmoins, dans son approche méthodologique des âges du Fer en Bourgogne, l'impulsion initiale donnée par Hubert. Le projet scientifique qu'il a confié à Françoise consistait, plus largement, à produire une



Fig. 1 : L'archéologue Henri Hubert au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Cliché non daté, Saint-Germain-en-Laye, archives du musée d'Archéologie nationale).

¹ Laurent Olivier, « Françoise Henry (1902-1982). Une héritière sans trône ni royaume », dans *Id.* (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*, Paris, Démopolis, 2017, « Quaero », p. 211-231.

contribution à l'ethnogenèse de la civilisation celtique dans cette région du nord-est de la France, particulièrement bien documentée par les fouilles et les découvertes. L'entreprise, qui confortait les bases typologiques et chronologiques du grand travail d'archéologie et d'anthropologie des Celtes mené par Hubert, intéressait également directement le musée de Saint-Germain. Depuis son arrivée au MAN, Hubert s'était engagé en effet dans un projet de refonte de la présentation des collections, fondée sur la constitution d'une « ethnographie préhistorique de l'Europe »². En revanche, ni Lantier ni Lot ne semblent avoir apporté d'orientation décisive au travail de fond mené par Françoise Henry.

Entre Dublin et Saint-Germain

Au moment où elle achève la rédaction de son mémoire de doctorat, Françoise Henry se trouve dans une situation de plus en plus inconfortable. Elle a découvert l'Irlande à l'été 1926, lors d'un voyage à vélo dans la région du Tipperary, et a commencé à se passionner pour l'art irlandais du haut Moyen Âge. Elle s'est notamment lancée dans le projet d'une thèse complémentaire sous la direction d'Henri Focillon (1881-1943) et a enchaîné bientôt la publication d'articles de recherche sur l'architecture et la sculpture médiévales irlandaises³. Mais après avoir été recrutée par Hubert au musée des Antiquités nationales pour s'occuper à ses côtés de la gestion des collections, elle en a été nommée en 1927 « attachée temporaire ». Cela fait officiellement d'elle une collaboratrice scientifique de cette institution centrale de l'archéologie française qu'est le MAN. Alors que beaucoup voient désormais en elle le bras droit de Raymond Lantier – c'est-à-dire, à terme, celle qui lui succèdera à la tête du musée –, Françoise finit par obtenir, en 1932, un poste de lectrice au département de Français de l'University College de Dublin (UCD), au moment où elle prépare la publication de sa thèse d'archéologie.

En réalité, Françoise mène dorénavant une double vie, dont il devient de plus en plus difficile de concilier les deux versants – l'un en France et l'autre en Irlande. Absorbée par son travail à mi-temps à l'UCD, elle passe l'année universitaire à Dublin, profitant des interruptions de cours au moment des petites vacances pour entreprendre des recherches et des visites sur le terrain. Puis, à la fin juillet, elle retourne en France au moment des grandes vacances universitaires d'été. Elle se consacre alors à son travail sur les collections archéologiques du musée de Saint-Germain, passant ensuite habituellement les vacances de Noël auprès de sa mère Jeanne. Françoise a donc été contrainte de travailler de manière épisodique, mais surtout irrégulière, à la préparation de sa thèse d'archéologie, et la façon magistrale et originale dont elle a mené à bien cette entreprise n'en est que plus remarquable.

2 Laurent Olivier, « Penser le temps des vestiges du passé : Henri Hubert et l'archéologie des Antiquités nationales. Une tentative d'ethnographie préhistorique », dans *Id.*(dir.), *La Mémoire et le Temps*, op. cit., p. 119-150.

3 Françoise Henry, « La chapelle de Cormac à Cashel. Note sur les influences étrangères en Irlande au début du XII^e siècle », *Travaux du groupe des étudiants en histoire de l'art de la faculté des lettres de Paris*, 1927-1928, p. 109-117 ; *Ead.*, « Les origines de l'iconographie irlandaise », *Revue archéologique*, XXXII, 1930, p. 89-109.

Car Françoise ne s'est pas limitée à un simple travail de dépouillement bibliographique, comme elle aurait pu aussi bien le faire. Nourrie de ses premières expériences irlandaises, elle fait preuve d'une grande autonomie dans sa démarche, associant la documentation et l'étude des collections aux enquêtes menées sur le terrain. En bonne assistante de conservation, elle fonde son travail sur l'analyse approfondie des collections issues de fouilles et de découvertes. Au musée de Saint-Germain, – où elle avait un pied-à-terre dans l'appartement inoccupé d'Henri Hubert –, elle a exploité les vastes séries de protohistoire bourguignonne accumulées depuis les années 1860.

Elle s'est également rendue sur place pour documenter les ensembles conservés dans les musées de Beaune, Châtillon-sur-Seine, Dijon et Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)⁴. C'est à Châtillon que se trouvaient réunies les collections les plus importantes, sous la responsabilité de l'archéologue Henri Lorimy (1854-1939). Celui-ci lui a communiqué de nombreux documents et pièces d'archives sur les recherches entreprises sur les tertres funéraires du Châtillonnais. À Savois (Côte-d'Or), Françoise Henry a rencontré également le chercheur Henry Corot (1864-1941), disciple d'Édouard Flouest (1829-1891), qui avait exploré, pendant de nombreuses années, les ensembles tumulaires de la région de Minot (Côte-d'Or). De manière plus impressionnante encore, elle est retournée au terrain, visitant les sites et ouvrant de même des fouilles de contrôle sur des types de structures funéraires mal identifiées dans la littérature archéologique.

Un bilan critique des recherches

L'ouvrage est organisé en deux grandes parties, qui sont constituées d'une part par un « examen des découvertes » et par un « répertoire des fouilles » d'autre part. L'examen des découvertes débute par un « historique des fouilles », suivi d'une « étude chronologique des découvertes » – l'ensemble établissant un bilan critique des recherches et de leurs résultats scientifiques. Deux « appendices » précèdent l'inventaire des contextes archéologique : le premier est consacré aux « fouilles exécutées sur le plateau d'Auvenay », tandis que le second présente une étude de « l'épée de Sivry et (d)es épées à sphères ».

« L'historique des fouilles », qui ouvre la partie analytique de son ouvrage, n'est pas un simple récit des recherches et des découvertes effectuées dans les tumulus du nord de la Bourgogne. C'est bien davantage une évaluation de l'intégrité scientifique des données archéologiques accumulées depuis les environs du milieu du XIX^e siècle – aux frontières d'une démarche d'épistémologie de l'archéologie. Françoise Henry montre bien comment, en effet, la constitution des données archéologiques est inégale, à la fois dans le temps et dans l'espace, mais aussi comment elle a été biaisée par des facteurs inhérents à l'organisation et à la réalisation des recherches.

L'essor des travaux sur les tertres funéraires protohistoriques de la Bourgogne, qui ne débute véritablement que dans les années 1860, apparaît en effet dominé par les recherches sur l'emplacement des sites de la guerre des Gaules, et la désastreuse « querelle d'Alésia », qui mobilisent

⁴ Au musée archéologique de Dijon, Françoise Henry a bénéficié de l'aide du conservateur Xavier Aubert (1872-1941) et de son adjoint F. Marion.

l'attention des chercheurs. Comme aux « Chaumes d'Auvenay » – où Félicien de Saulcy (1807-1880) et Alexandre Bertrand (1820-42) situent les vestiges de la défaite des Helvètes devant les légions de César en 58 av. J.-C. –, les sépultures sous tumulus sont attribuées alors à des tombes « celtiques » édifiées à la suite de batailles de la guerre des Gaules⁵ (fig. 2). C'est-à-dire qu'on les cherche là où l'on suppose que se sont situés les affrontements majeurs de la conquête césarienne, et qu'on les ignore là où on ne pense pas qu'elles puissent correspondre à des tombes de combattants gaulois : c'est ainsi, relève Françoise Henry, que l'on écarte les tertres, pourtant très nombreux, qui parsèment les reliefs calcaires à la périphérie du site d'Alésia à Alise-Sainte-Reine⁶.

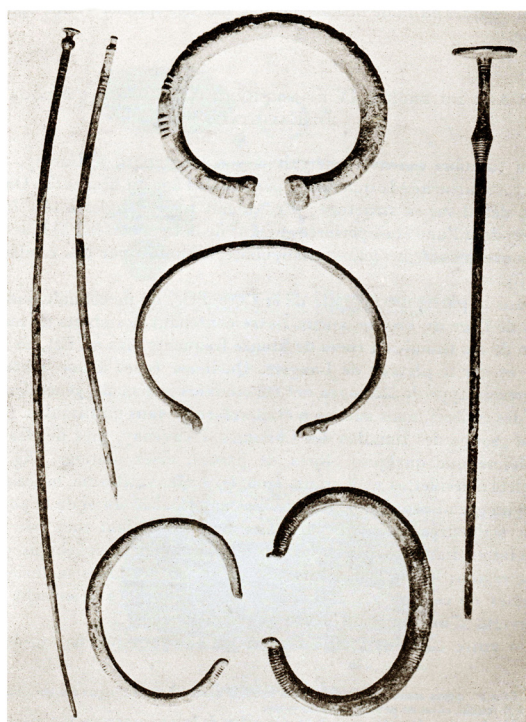


Fig. 2 : Mobilier des sépultures sous tumulus des « Chaumes d'Auvenay » (Côte-d'Or ; d'après Henry, 1933, fig. 4, p. 30).

C'est que les années 1860, durant lesquelles s'épanouissent ces premières recherches sur les tumulus protohistoriques, sont encore dominées par une chronologie très incertaine des temps préromains. Les fouilles des « Chaumes d'Auvenay », qui avaient procuré un mobilier de la fin de l'âge du Bronze que l'on ne savait pas encore reconnaître, avaient fait croire que l'équipement des combattants gaulois opposés à César était composé d'armes en bronze. On avait pensé en voir une démonstration éclatante dans la découverte d'un dépôt à armement en bronze de la même période que celle des sépultures des « Chaumes d'Auvenay », mis au jour en 1860 au pied du Mont-Auxois – où l'on situait l'emplacement de l'Alésia des *Commentaires de la Guerre des Gaules*. Comme l'observe finement Françoise Henry :

5 Alexandre Bertrand, « Les tombelles d'Auvenay (Côte-d'Or) », *Revue archéologique*, IV, 1861, p. 1-11.

6 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, Paris, Ernest Leroux, 1933, p. 13.

Surtout, les *Commentaires*, démesurément grandis dans toutes les imaginations, obstruaient toute perspective : les six années de la guerre des Gaules existaient seules, et bien peu osaient penser que les Gaulois avaient vécu auparavant ; pour ceux qui y songeaient, l'époque des monuments mégalithiques se rapprochant étrangement de la conquête, ne laissait à peu près aucune place aux périodes des métaux⁷.

Il allait falloir du temps pour que, dans ces conditions, les recherches sur les âges des Métaux puissent s'émanciper de cette tutelle historiciste qui pesait de son poids sur l'archéologie, alors naissante. « Ce n'est que lentement, peureusement, qu'on allait oser s'aventurer hors des textes », note ainsi Françoise Henry⁸. L'existence d'âges du Bronze et du Fer avait été établie dès 1866 par le préhistorien Gabriel de Mortillet (1821-1898), conservateur adjoint du musée de Saint-Germain⁹. Mais c'est surtout, indique Françoise, le travail de recensement des découvertes entrepris par les correspondants de la Commission de topographie des Gaules qui allait révéler, dès la fin des années 1860, une époque des tumulus du nord-est de la France contemporaine des sépultures du cimetière de Hallstatt, en Basse-Autriche.

Il n'est plus question désormais de rechercher les tombes des Gaulois contemporains de César mais de révéler les cultures, beaucoup plus anciennes, qui ont édifié les tertres funéraires répandus sur les plateaux boisés de Bourgogne, à la Franche-Comté et à la Lorraine. Au début des années 1880, les données étaient suffisamment nombreuses pour atteindre une « masse critique » autorisant une première forme de synthèse. Comme le montre Françoise Henry, c'est l'archéologue Édouard Flouest — procureur à Nîmes, mais dont une partie de la famille habite la région de Châtillon — qui réalise cette première évaluation des découvertes, qu'il rapporte à la période du premier âge du Fer¹⁰.

Grâce à son impulsion, une nouvelle période de fouilles et de découvertes s'ouvre alors. Comme le rappelle Françoise Henry, Flouest convainc la direction du musée de Saint-Germain d'envoyer Abel Maître (1830-1890), responsable de l'atelier de conservation du MAN, d'entreprendre une série de fouilles sur les grands tumulus de Magny-Lambert. Au tumulus monumental du Monceau-Laurent, les fouilles de 1872 mettent au jour un extraordinaire ensemble à épée de fer, associé à une grande ciste à cordon d'importation italique, dont la découverte relance l'intérêt des chercheurs pour les tertres funéraires de l'âge du Fer, en particulier dans la région du Châtillonnais¹¹.

Stimulées par la création de la Société archéologique du Châtillonnais, les fouilles de tumulus se multiplient à partir des années 1880. Cette activité de recherche est soutenue en particulier par Henry Corot, propriétaire d'exploitations agricoles à Savois. Épaulé par Flouest, Corot s'engage

7 *Ibid.*, p. 15.

8 *Ibid.*, p. 16.

9 Dans un article du *Moniteur de l'archéologie*, Montauban, 1866, p. 11-16.

10 Édouard Flouest, « Le tumulus du Bois de Langres et les tumulus du Châtillonnais », *Revue archéologique*, 1872, p. 317-334, ici p. 321-322.

11 Alexandre Bertrand, « Sur les fouilles de Magny-Lambert (Côte-d'Or) », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 1872, p. 830-832.

dans une carrière d'archéologue, qui durera près d'un demi-siècle : ses recherches débutent en 1894 par des fouilles systématiques de tumulus, en particulier aux environs de Minot, qui ne seront interrompues que par le déclenchement de la guerre, en 1914.

Ainsi, relève Françoise Henry, le bilan des données scientifiques disponible est-il très contrasté — et surtout marqué par des lacunes de la documentation importantes, à l'échelle du département de la Côte-d'Or :

Dans la région de Semur, les travaux d'Alésia, depuis longtemps, absorbent toute l'attention. Il n'est que bien rarement question de tumulus. De même, à Dijon, la Commission des Antiquités se préoccupe plus d'histoire que d'archéologie, et à Beaune, les fouilles sont rares. Dans tout le sud du département, les découvertes intéressantes sont dues à des initiatives privées¹².

Le bilan des collections archéologiques disponibles pour la recherche n'est guère plus encourageant. Les séries les mieux documentées sont conservées aux musées de Châtillon-sur-Seine et de Saint-Germain ainsi qu'au musée de Dijon. D'autres sont encore en mains privées, comme la collection Girardot à Baigneux-les-Juifs, dont une partie a déjà été dispersée et dont quelques ensembles ont pu être acquis par le MAN. Ces séries sont toutes dans une situation précaire, comme les collections Mailly à Montbard et Tardivon à Dijon. En l'espace de deux générations, de nombreux objets ont déjà disparu alors qu'ils se trouvaient dans des collections privées. Plus préoccupant encore, de nombreux ensembles funéraires n'ont jamais pu être identifiés, faute d'en connaître les dépositaires : ces mobiliers issus de fouilles de tumulus sont certainement définitivement perdus.

Comme on le voit, c'est l'ensemble de la documentation archéologique que Françoise cherche à réunir : non seulement les données afférentes à la nature des objets et à la composition des assemblages de mobiliers funéraires mais aussi toutes les informations relatives au contexte archéologique de ces ensembles — les modes de dépôt funéraire, l'architecture des tombes, la structure interne des nécropoles, l'environnement topographique des sites... Elle s'efforce d'établir une synthèse, encore complètement inédite, élaborée à partir d'une démarche de recensement systématique, croisant l'étude des collections et des archives de fouille.

Le cadre chronologique qu'elle a délimité pour son travail n'est pas centré sur une époque particulière : ce sont toutes les périodes concernées par le phénomène tumulaire en Bourgogne, depuis le Néolithique jusqu'au second âge du Fer. Sa perspective est donc diachronique, même si la très grande majorité des ensembles funéraires répertoriés appartiennent à des créations du premier âge du Fer. En revanche, c'est sur cette période que nous concentrerons notre attention, dans la mesure où c'est elle qui révèle le plus explicitement le caractère novateur du travail entrepris par Françoise Henry.

12 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 19.

Quelle chronologie pour le premier âge du Fer ?

Pourtant consacré à une simple étude régionale, le travail de Françoise Henry contribue à élucider des problèmes inhérents à la construction des chronologies de l'âge du Fer européen, telles que les ont élaborées Paul Reinecke, pour l'Allemagne du Sud, et Joseph Déchelette pour la France¹³. C'est la chronologie du premier âge du Fer, notamment, qui suscite des difficultés lorsqu'elle est appliquée, comme le fait Françoise Henry, à la périodisation interne des sites funéraires de l'est de la France. Déchelette et Reinecke s'étaient accordés en effet à diviser la période hallstattienne en deux phases, d'une durée d'environ deux siècles chacune¹⁴ :

- une *phase ancienne*, datée alors entre 900 et 700 av. J.-C., correspondant au Hallstatt C de Reinecke et au Hallstatt I de Déchelette.
- une *phase récente*, datée alors entre 700 et 500 av. J.-C., correspondant au Hallstatt D de Reinecke et au Hallstatt II de Déchelette.

Or, si ces deux grands chercheurs, sur lesquels s'appuie Françoise Henry pour étayer son travail, étaient globalement d'accord sur ce découpage chronologique général, ils ne l'étaient pas, en revanche, quant au contenu de la phase ancienne. Le point de discorde se focalisait sur la question des « épées hallstattiennes » identifiant le début du premier âge du Fer. Pour Reinecke, les variantes produites en bronze appartenaient à la fin de l'âge du Bronze, à sa période du Hallstatt B. Pour Déchelette, au contraire, ces épées se rattachaient à la phase suivante de son Hallstatt I car, soulignait-il, « il serait impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'attribuer en propre à cette première période [qui précéderait le Hallstatt I] d'autres types que l'épée de bronze et sa bouterolle »¹⁵.

Françoise Henry constate immédiatement que ce découpage, sur lequel s'est arrêté Déchelette, ne fonctionne pas lorsqu'il est confronté aux données funéraires de la Bourgogne. C'est un schéma certes fondé sur la statistique des combinaisons de types d'objets, mais qui ne rend pas compte des dynamiques de fréquentation des sites funéraires, telles qu'elle les observe en Côte-d'Or. Effectivement, il n'y existe pas de sépultures à épées de bronze « hallstattiennes », analogues à celles de la Franche-Comté, mais on y voit se développer des ensembles funéraires qui se situent à l'articulation chronologique de la fin de l'âge du Bronze et des tout débuts du premier âge du Fer ; or, les sépultures à grandes épées de fer — que l'on s'attendrait à trouver, selon la chronologie de Déchelette — y sont complètement absentes.

13 Paul Reinecke, *Altertümer unsere heidnischen Vorzeit*, Mayence, Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze- und Eisenzeit, V, 1911 ; Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II : Archéologie celtique ou protohistorique. 2^e partie, Premier âge du Fer ou époque de Hallstatt*, Paris, Auguste Picard, 1913.

14 Déchelette avait fondé sa chronologie sur le travail de l'archéologue allemand Otto Tischler (1843-1891), qui avait subdivisé le premier la période hallstattienne en deux phases : l'une ancienne, à épées, et l'autre récente, à poignards (Otto Tischler, « Über die Formen der Gewandnadeln (Fibeln) nach ihrer historischen Bedeutung », *Zeitschrift für Anthropologie und Urgeschichte Baierns*, 4, 1881, p. 3-10).

15 Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, op. cit., p. 111.

C'est le cas, particulièrement éclairant, des tertres funéraires fouillés aux « Chaumes d'Auvenay », dans la région des Côtes de Beaune (Côte-d'Or). La structure même des monuments funéraires y est différente de celle des tumulus à épées de fer : ces tertres précoces sont de dimensions relativement modestes et associés à des cercles de pierres alors que les tumulus à grandes épées de fer sont beaucoup plus massifs et généralement édifiés sur des inhumations centrales en « loculus », qui sont délimités par de grosses dalles de pierre. Ces deux types de monuments funéraires relèvent donc bien de deux périodes différentes. La preuve en est que, sur le plateau d'Auvenay, les tumulus à tombe à épée sont édifiés à proximité des tertres à couronnes alors que ceux-ci sont définitivement abandonnés.

Quand Françoise Henry conteste le grand Déchelette

Sûre de la solidité de ses observations, Françoise n'hésite pas à s'attaquer à ce monument unanimement admiré et respecté qu'est alors la chronologie de Déchelette, « mort pour la France » sur le front de l'Aisne, en 1914. Ce sont trois périodes, avance-t-elle, et non deux, qu'il faut envisager pour la chronologie du premier âge du Fer en Bourgogne — dont dépend pour l'essentiel la périodisation de la culture hallstattienne sur le territoire français. Ce faisant, Françoise ébranle tout l'édifice, car elle ne s'arrête pas là. C'est l'articulation même des deux périodes envisagées par Déchelette et Reinecke qui pose problème, relève-t-elle, face aux dynamiques funéraires enregistrées par les tumulus de la Côte-d'Or.

Les chercheurs se rendent bien compte, encore confusément sans doute, que ce découpage en deux phases est artificiel. Ils peuvent constater en effet que les « fossiles-directeurs » qui identifient ces périodes sont essentiellement constitués, d'une part, par des assemblages de type masculin à épée et rasoir pour le Hallstatt ancien et, d'autre part, par des assemblages de type féminin, à parures annulaires, pour le Hallstatt récent. Lorsque l'on répartit les sépultures d'un groupe funéraire quelconque selon cette partition typochronologique, il se crée ainsi une répartition évidemment fictive des tombes, laquelle tend à exclure les assemblages à parures de la phase ancienne du premier âge du Fer et à ceux à armement de la période récente.

Comment expliquer ce phénomène ? Déchelette lui-même était bien conscient de ce problème. C'est pourquoi il avait imaginé que les grandes épées de fer typiques du Hallstatt ancien bourguignon aient pu continuer d'être en usage jusqu'à la fin du premier âge du Fer — une conclusion à laquelle était parvenu également, de son côté, le protohistorien Maurice Piroutet (1874-1939) pour la Franche-Comté voisine¹⁶. Or, comme l'observe alors la jeune Françoise Henry, comment expliquer que ces « tombes à bijoux » du Hallstatt récent « sont fréquemment superposées aux tombes à grandes épées, et [qu'] aucun des objets qui les caractérisent, fibules, anneaux de bronze roulé, n'a jamais été trouvé avec une épée de fer »¹⁷ ? Comme le souligne ici Françoise, c'est la stratigraphie

¹⁶ Maurice Piroutet, « Essai de classification du hallstattien franc-comtois », *Revue archéologique*, 28, 1928, p. 220-281, ici p. 231.

¹⁷ Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 77.

des sépultures qu'il convient de prendre en compte, et notamment la distinction qu'elle établit entre les sépultures centrales initiales, pour lesquelles sont édifiés les tertres funéraires et les tombes « adventices » postérieures, qui sont venues s'agréger à la masse de tumulus préexistants.

La conclusion de ces observations coule de source. Comme l'écrit en effet Françoise,

Plutôt que de rajeunir arbitrairement une partie des grandes épées de fer, il est plus vraisemblable de supposer que pendant la troisième période de l'époque de Hallstatt, pour une raison que nous ignorons, l'habitude d'enterrer le mort avec ses armes était tombée en désuétude ; cette hypothèse semble d'autant plus plausible qu'à l'époque suivante (La Tène I), la plus grande partie des tombes d'hommes de Bourgogne sont dépourvues d'épées¹⁸.

Se fondant sur la chronostratigraphie des sépultures, Françoise constate par ailleurs que ces deux phases de l'époque hallstattienne sont disparates. S'agissant du Hallstatt I de Déchelette, elle y retrouve bien les tombes à grandes épées de fer, qui sont systématiquement associées à des sépultures centrales initiales sous tumulus. Françoise les identifie comme un premier *groupe A*, lequel ne rassemble pas moins d'une trentaine de contextes funéraires en Côte-d'Or. Mais ces tombes ne sont pas les seules à se trouver dans cette position stratigraphique dans les tumulus bourguignons, constate Françoise. Il existe ainsi un second ensemble (*groupe B*) de tombes à armement — certes représenté par seulement deux exemplaires dans le tumulus de la Côme à Saint-Hélier et dans un des tertres de Créancey — dans lequel la grande épée en fer est remplacée par une épée courte à poignée à antennes. Ces armes sont plus tardives que les épées hallstattiennes et sont d'ailleurs placées par Déchelette dans les ensembles de son Hallstatt II¹⁹.

Mais ce n'est pas tout : on observe par ailleurs quelque chose d'assez similaire dans les séries de « tombes à bijoux », qui caractérisent principalement la période récente du Hallstatt II de Déchelette. Là encore, constate Françoise, deux groupes d'assemblages de mobiliers funéraires se distinguent, dont l'un succède manifestement à l'autre, comme dans les tombes à armement :

- le *groupe I* est constitué de tombes centrales implantées à la base des tertres funéraires, comme dans les tumulus de Minot « Les Banges », ou de Chameçon « Le Bois Bouchot » (Côte-d'Or). Les parures y sont constituées principalement d'anneaux de cheville rubanés à côtes ou de bracelets à oves en bronze, lesquels peuvent être combinés à des anneaux en lignite ;
- le *groupe II* est composé de sépultures adventices postérieures à l'édification des tumulus. Ces tombes contiennent des assemblages de parures constitués principalement d'anneaux en bronze creux, ou filiformes, qui sont associés à des fibules, le plus souvent à timbale.

Pour Françoise Henry, la signification de cette double bipartition est claire : il existe à chaque fois deux séquences internes qui succèdent l'une à l'autre, et qui sont en partie contemporaines — selon qu'elles relèvent d'assemblages à armement de type masculin d'un côté et d'assemblages à parure de type féminin de l'autre. Comme elle l'écrit en effet :

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, op. cit., p. 110.

Je ne vois pas de raison pour que ces tombes [du groupe I] soient plus récentes que les sépultures à grandes épées de fer : nous avons vu que la structure des tumulus du groupe I et du groupe A était la même ; les sépultures de l'un et l'autre groupe sont recouvertes de la même manière par les tombes du groupe II, et jamais une tombe du groupe I n'a été trouvée superposée à une tombe du groupe A. Je classe donc les groupes A et I à la deuxième période de Hallstatt et les groupes B et II à la troisième période²⁰.

Une périodisation visionnaire de l'âge du Fer de l'est de la France

On sent chez Françoise Henry une aisance naturelle à manipuler les phénomènes de transformation stylistique comme les caractéristiques des structures archéologiques. Surtout, Françoise n'a pas peur d'affirmer ce qui découle de l'observation des faits — même si c'est à rebours de ce qui est communément admis. Ainsi, et de manière complètement nouvelle, Françoise Henry subdivise-t-elle la période de Hallstatt en trois sous-phases, dont l'existence ne sera véritablement reconnue, dans les matériaux funéraires du nord-est de la France, que par les travaux entrepris à la fin du xx^e siècle.

Il faut attendre en effet les alentours du milieu du xx^e siècle pour que des recherches plus approfondies, menées notamment sur la typologie des fibules, ne conduisent à subdiviser les grandes phases typo-chronologiques de la période hallstattienne établies avant la Première Guerre mondiale. Au début des années 1940, le protohistorien Hartwig Zürn (1916-2001) montre ainsi que le Hallstatt D de Reinecke doit être subdivisé en deux sous-phases (Hallstatt D1 et D2²¹), tandis que son collègue Georg Kossack (1923-2004) confirme cette partition pour la région bavaroise et établit également une subdivision typo-chronologique du Hallstatt C en deux sous-phases (Hallstatt C1 et C2²²). À la fin des années 1950, l'existence d'une phase tardive du Hallstatt récent (Hallstatt D3), envisagée finalement par Zürn, s'impose dorénavant comme une évidence aux spécialistes du premier âge du Fer européen²³.

De manière étonnante, la périodisation esquissée par Françoise Henry à partir des tumulus de la Côte-d'Or anticipe ces affinements ultérieurs de la typo-chronologie du premier âge du Fer. On peut ainsi raccorder de la manière suivante les phases chronostratigraphiques qu'elle a établies aux séquences typo-chronologiques adoptées depuis les années 1960 (fig. 3) :

- période *Hallstatt I* : Bronze final IIIb (Hallstatt B3) à Hallstatt C1. Sépultures centrales sous tertres à couronnes de pierres des « Chaumes d'Auvenay ». Assemblages à épées hallstattiennes en bronze (type Gündlingen) ; sépultures à parures à bracelets à jonc à nervures transversales et tampons plats excentrés, épingles à tête vasiforme ;

20 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 76.

21 Hartwig Zürn, « Zur Chronologie der späten Hallstattzeit », *Germania*, 26, 1942, p. 116-124.

22 Georg Kossack, *Südbayern während der Hallstattzeit*, Berlin, Walter de Gruyter, « Römisch-germanische Forschungen », 1959.

23 Hartwig Zürn, « Zum Übergang von Späthallstatt zu La Tène im sudwestdeutschen Raum », *Germania*, 30, 1952, p. 38-45 ; Otto-Hermann Frey, « Die Zeitstellung des Fürstengrabes von Hatten im Elsass », *Germania*, 1957, 3-4, p. 229-249.

- période *Hallstatt II* : Hallstatt C2 à Hallstatt D1. Inhumations centrales en *loculus* sous tertres à masse compacte de pierraille. Assemblages à longues épées de fer (type Mindelheim) et à rasoirs en bronze (*groupe A*); tombes à parures à bracelets de cheville à jonc rubané, bracelets à côtes et anneaux en lignite (*groupe I*);
- période *Hallstatt III* : Hallstatt D2 à Hallstatt D3. Dernières inhumations centrales sous tumulus, à armement (épées à antennes du groupe B); sépultures adventices à parures du groupe II : parures annulaires creuses, fibules à timbale ou à pied décoré.

	700 BC		600 BC		500 BC		400 BC	
	Ha B3	Ha C1	Ha C2	Ha D1	Ha D2	Ha D3	LT A	LT B
Tombes centrales sous tumulus à couronnes	Hallstatt I Sépultures d'Auvenay							
Tombes centrales en loculus sous tumulus à masse de pierrailles			Hallstatt II Tombes à épée groupe A Tombes à parures I		Hallstatt III Tombes à poignard groupe B			
Inhumations adventices en tumulus					Hallstatt III tombes à parures II			
Inhumations adventices et tombes plates							La Tène I Tombes à parures laténiennes	

Fig. 3 : Phasage typo-chronologique des sépultures sous tumulus de l'âge du Fer obtenu par Françoise Henry sur les tertres funéraires de la Côte-d'Or.

Françoise observe également que l'occupation de ces tertres funéraires du premier âge du Fer se poursuit durant la période du second âge du Fer. Ce phénomène se manifeste par une continuité des dépôts de sépultures adventices dans la masse des tertres funéraires fondés durant la phase du Hallstatt I bourguignon. Ces sépultures laténiennes tendent néanmoins à se raréfier au cours du temps pour disparaître complètement au cours de La Tène II de Déchelette. Françoise relève que deux pratiques d'ensevelissement funéraire entrent alors en concurrence : dès La Tène I apparaissent des cimetières de tombes plates, destinées à des inhumations individuelles hors des nécropoles de tumulus tandis que les tertres funéraires hallstattiens continuent à recevoir des sépultures adventices qui présentent « exactement les mêmes objets et les mêmes types de fibules » que les précédentes. Elles en sont donc strictement contemporaines et, comme le note Françoise Henry, « les deux coutumes se sont juxtaposées avant que l'une supplante l'autre »²⁴.

De manière surprenante, cette périodisation de l'occupation des ensembles funéraires de Côte-d'Or qu'établit alors Françoise Henry préfigure directement celle que déterminera en 1975 la protohistorienne allemande Gertrudis Wamser, avec des outils typo-chronologiques bien plus précis

24 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 80.

que ceux dont disposait alors Françoise²⁵. Dans sa synthèse sur « la culture de Hallstatt dans l'Est de la France », Wamser obtient en effet un phasage identique au sien, notamment grâce au recours à la sériation des assemblages funéraires :

- *Hallstatt B2-3* : tumulus de la fin de la période des Champs d'Urnes.
- *Hallstatt C1* : incinérations de tradition Hallstatt B2-3.
- *Hallstatt C2-D1* : inhumations à rasoir et longue épée de fer (Hallstatt C2) et à rasoirs de type récent (Hallstatt D1); inhumations à parures précoces : bracelets à côtes, anneaux de lignite, bracelets de cheville (Hallstatt C2-D1).
- *Hallstatt D2-3* : inhumations à parures récentes (fibules à double timbale, à pied décoré, parures annulaires creuses).
- *La Tène ancienne* : sépultures à fibules à pied relevé sur l'arc, parures annulaires laténoïdes.

La seule différence, minime, entre les deux périodisations, tient à l'introduction, chez Wamser, d'une période récente des tombes à longues épées de fer, qui correspond au Hallstatt D1. Elle n'est pas distinguée par Françoise Henry, et on en comprend aisément la raison : cette sous-phase typochronologique du Hallstatt D n'est pas encore identifiée dans les années 1920. Cependant, Françoise se doute de son existence. Dans sa typologie des rasoirs, elle reconnaît ainsi un type « à tranchant semi-circulaire », quelquefois à échancrure centrale, qui peut être produit en fer (types C-D) et elle s'interroge, à juste titre : « sont-ils plus récents », écrit-elle, que les exemplaires ajourés à pédoncule ou à anneau central²⁶ ?

Une autre vision du temps archéologique

On peut mesurer ici l'étendue du « grand bond en avant » que fait tranquillement effectuer Françoise Henry à la chronologie des âges du Fer, en en modifiant profondément le sens. Les grands systèmes chronologiques de Reinecke et de Déchelette, qui ont fini par s'imposer au début du xx^e siècle, reposent sur le concept de « fossile-directeur », c'est-à-dire sur la reconnaissance de types stylistiques ou morphologiques, identifiant des périodes chronologiques particulières. En mettant en corrélation ces différents types de mobiliers d'un bout à l'autre de l'Europe — comme il le fait notamment pour sa chronologie du second âge du Fer²⁷ — Joseph Déchelette tente d'établir une sorte de « temps archéologique universel ». Marqué par les mêmes formes typologiques en tous points du territoire de la civilisation celtique européenne, ce temps unilinéaire de la typochronologie s'écoulerait de manière uniforme et partout au même rythme.

Or, en s'attachant à définir la périodisation de l'occupation des ensembles funéraires de la Côte-d'Or, Françoise Henry fait apparaître une discordance inattendue entre ce phasage chronologique général et les dynamiques chronologiques locales qui sous-tendent l'histoire de ces groupes

25 Gertrudis Wamser, « Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppe im Jura und in Burgund », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 56, 1975, p. 1-177.

26 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 54.

27 Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, op. cit., fig. 385-386, 404.

funéraires régionaux. Ces dynamiques n'obéissent pas aux mêmes découpages que ceux de la chronologie globale des âges du Fer. Elles peuvent notamment associer, dans le même ensemble continu de tombes, deux phases de la chronologie, pourtant très distinctes l'une de l'autre — comme le Hallstatt ancien et le Hallstatt récent ou, dans une autre mesure, la période hallstattienne et l'époque de La Tène ancienne. Ce n'est pas tout à fait du même temps dont il s'agit ici.

Ce temps local des pratiques et des mobiliers funéraires apparaît en effet davantage un temps « qualitatif » que « quantitatif » — comme l'est le temps de la chronologie — pour reprendre une expression chère à Henri Hubert. On pourrait dire également que c'est un temps *relatif* : aux transformations des pratiques funéraires locales, à l'évolution des productions régionales d'objets manufacturés, à l'existence de traditions dans les façons de faire... Peut-être sans le savoir vraiment, Françoise s'engage dans la voie risquée que trace, depuis son arrivée au musée de Saint-Germain, son maître Henri Hubert : l'exploration du temps archéologique. Après s'être consacré au temps des assemblages de mobiliers archéologiques, avec le classement de la collection Moreau, puis être passé au temps des pratiques et des rites, à l'occasion de son travail avec Mauss sur la magie²⁸, Hubert tente dorénavant de saisir le temps des cultures et des civilisations, avec sa grande entreprise d'étude des Celtes²⁹. Et c'est bien ce à quoi contribue Françoise Henry, avec sa thèse sur les tumulus de la Côte-d'Or.

Une contribution à l'histoire de la civilisation celtique

Avec ce travail sur les tertres funéraires protohistoriques de la Bourgogne septentrionale, Françoise Henry tente d'établir, au fond, une synthèse régionale sur l'histoire de l'occupation du sol par les populations celtiques. C'est ainsi qu'elle ouvre la conclusion de son ouvrage :

Nous venons de voir l'habitude d'enterrer les morts sous tumulus se répandre en Bourgogne au début de l'Âge du bronze, s'y établir d'abord lentement, parallèlement à d'autres coutumes funéraires, puis devenir soudain prépondérante au milieu de l'époque de Hallstatt. Pendant près de trois siècles, on n'enterre pas autrement que dans des amas de pierres. Puis, à l'Époque de la Tène, sous l'influence d'une mode qui, en Bourgogne, se propage lentement, les vieilles nécropoles tumulaires sont peu à peu abandonnées, et la coutume de creuser des tombes plates l'emporte comme dans tout le reste du territoire celtique³⁰.

Les Celtes ne sont plus seulement cantonnés aux seules sources historiques ; c'est désormais l'archéologie qui, en révélant l'extension spatiale et chronologique de leur civilisation matérielle, se substitue aux données de l'Histoire, au titre d'une véritable « ethnographie préhistorique de l'Europe » voulue par Hubert. Comme l'indique en effet Françoise Henry, depuis la synthèse de Déchelette, « on n'hésite plus à attribuer aux Celtes les tumulus de Bourgogne ». L'histoire de la civilisation celtique plonge ses racines dans l'obscurité de la protohistoire, au moins jusque dans la période du premier âge du Fer. Pour Françoise Henry, ce sont des populations, en quelque sorte

28 Henri Hubert, Marcel Mauss, « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *L'Année sociologique*, 7, 1, 1904, 7, dans Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966, p. 3-146.

29 Laurent Olivier, « Henri Hubert : l'homme pressé qui a trouvé le temps », dans *Id.(dir.), La Mémoire et le Temps, op. cit.*, p. 251-255.

30 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or, op. cit.*, p. 97.

de type «pré-celtique», qui ont introduit, dès le début de l'âge du Bronze, le mode funéraire du tumulus dans l'est de la France. Ces nouvelles pratiques auraient été véhiculées à la faveur de mouvements de populations originaires des régions de l'est du Rhin.

L'expansion de cette culture celtique hallstattienne accompagne l'introduction d'une forte hiérarchisation sociale, inconnue jusqu'alors sous cette forme, qui marque l'essor des communautés à sépultures à longues épées de fer. Comme le note ainsi Françoise Henry, «la construction d'énormes tumulus comme ceux de Magny-Lambert suppose l'existence de chefs puissants»³¹. C'est une forme de société guerrière, dominée par des aristocrates guerriers combattant à cheval, qui s'impose alors dans les régions du nord-est de la France.

Or, comme l'observe Françoise Henry, la répartition spatiale de ces communautés celtiques est inégale. Ponctuée par la présence de grands tumulus hallstattiens, cette distribution apparaît concentrée en effet dans le nord du département de la Côte-d'Or, et notamment dans des régions riches en fer comme le Châtillonnais. En revanche, la partie sud du département laisse apparaître un semis de sites, semble-t-il, plus dispersé et au sein duquel ces grands monuments funéraires sont rares.

Cette partition n'est pas une innovation du premier âge du Fer. Elle est déjà présente, dans la composition des assemblages typo-chronologiques, dès la fin de l'âge du Bronze — au moment où semblent apparaître ces premières populations celtiques de Bourgogne, comme le montre Françoise Henry. Cette division du territoire s'intensifie ensuite durant la période du premier âge du Fer, puis elle tend à s'étendre à s'uniformiser pendant La Tène ancienne, où «les tombes du Châtillonnais et celle du plateau de Langres forment un seul groupe parfaitement homogène», comme l'observe Françoise ; or, ajoute-t-elle, «les Lingons doivent être installés déjà où les trouvera César»³².

Que se passe-t-il donc ? On peut vraisemblablement imaginer, avance Françoise Henry, que cette partition de l'occupation du sol de la Côte-d'Or correspond en réalité à la répartition relative des territoires relevant d'une part des Lingons, établis au nord, et des Éduens, au sud. Or, comme le constate Françoise, s'agissant de ces derniers, «nous pouvons difficilement les atteindre à cause de la rareté des fouilles en Saône-et-Loire»³³. En d'autres termes, les peuples gaulois mentionnés par César dans cette partie de l'est de la Gaule pourraient avoir été déjà plus ou moins constitués dès la période hallstattienne.

L'entreprise de Françoise Henry va donc bien au-delà d'une simple mise en ordre typo-chronologique des matériaux funéraires issus des tumulus de Bourgogne. C'est une contribution à l'histoire de l'occupation du sol dans la très longue durée historique. Comme le conclut en effet Françoise :

Si les indications que nous a fournies l'archéologie laissent subsister bien des points d'interrogation dans l'histoire du peuplement de la Côte-d'Or, elles nous permettent cependant de nous représenter dans ses grandes lignes cette arrivée des Celtes, d'abord infiltration lente, puis occupation en masse ; et d'imaginer, pour certaines époques tout au moins, quelles ont été les conditions de leur vie³⁴.

31 *Ibid.*, note 1, p. 99.

32 *Ibid.*, p. 100.

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*

Les ensembles funéraires du plateau d'Auvenay

Après cette démonstration brillante, où tout semble avoir été dit, le lecteur des *Tumulus de la Côte-d'Or* est surpris de découvrir un « appendice » consacré aux « fouilles exécutées sur le plateau d'Auvenay ». Cette partie est séparée du « répertoire des fouilles » proprement dit — où l'on s'attendrait plutôt à la voir figurer. L'attention particulière portée à ce secteur par Françoise Henry paraît d'autant plus étonnante que ce plateau calcaire est situé aux confins du département, à l'extrémité méridionale du relief dit de la Côte-d'Or, dans la région des Hautes Côtes de Beaune.

Pourquoi Françoise a-t-elle donc choisi de traiter plus particulièrement de ce secteur excentré, à l'opposé du Châtillonnais et de ses grands tumulus hallstattiens ? Parce que l'élan impulsé par la recherche du lieu de la bataille de 58 av. J.-C. y a concentré les fouilles de tumulus dès les années 1840, et plus particulièrement au cours des années 1860. Contrairement au reste du département, on dispose donc ici d'une « micro-région » cohérente, circonscrite par des limites naturelles nettes, et qui surtout, a bénéficié d'un niveau de reconnaissance archéologique élevé, autre part inégalé. En d'autres termes, le plateau d'Auvenay permet exceptionnellement d'observer le phénomène des tertres funéraires de l'âge du Fer, qu'étudie Françoise, dans son contexte spatial et temporel. Plus que partout ailleurs, on peut y suivre, dans la longue durée chronologique, la fréquentation des sites funéraires, leur répartition et leurs déplacements à la surface du plateau.

Françoise Henry identifie ainsi huit pôles funéraires ayant fait l'objet de recherches. Les premiers témoignages d'occupation du plateau remontent au Néolithique, ainsi qu'en atteste une inhumation en ciste fouillée à Meloisey dans les années 1860 par Saulcy. Néanmoins, c'est à la fin de l'âge du Bronze qu'un important ensemble funéraire, comportant plusieurs dizaines de tumulus, se constitue à l'emplacement dit des « Chaumes d'Auvenay » (commune d'Ivry-en-Montagne, « La Chaume » ; fig. 4). Le site a fait l'objet de fouilles répétées, en 1842 par l'archiviste de la Côte-d'Or Claude Rossignol (1805-1886), et en 1859-1860 par Saulcy. Ces petits tertres funéraires à masse en terre à couronne externe de blocs calcaires ont livré un mobilier attribuable à l'extrême fin de l'âge du Bronze (Bronze IV de Déchelette ; aujourd'hui Bronze final IIIb ou Hallstatt B3) et aux tout débuts de l'âge du Fer³⁵.

À l'examen des comptes rendus de fouille, Françoise pense que deux types de monuments funéraires différents devaient être associés aux « Chaumes d'Auvenay », comme dans le groupe de la Chaume de Pommard, fouillé en 1904-1906 par le viticulteur Albert Moingeon³⁶ : de petits « cromlechs » de moins d'une dizaine de mètres de diamètre, et constitués de couronnes concentriques de blocs, devaient accompagner les tumulus à masse en terre, dont le diamètre mesurait plutôt entre 10 et 15 m. Françoise se rend donc sur place et parcourt le plateau à la recherche de ces petites constructions funéraires. Elle repère et fouille ainsi un de ces « cromlechs »

35 Un bracelet de fer, provenant du Tumulus B, fouillé en 1860, reproduit notamment la forme des exemplaires en bronze associés dans la nécropole à des épingles en bronze à petite tête vasiforme (Alexandre Bertrand, « Les tombelles d'Auvenay (Côte-d'Or) », art. cit., pl. 1, 5 ; Laurent Olivier, Bertrand Triboulot, « Les fouilles de Félix de Saulcy dans la nécropole des "Chaumes d'Auvenay" à Ivry-en-Montagne (Côte-d'Or) et les inhumations précoces de la fin du Bronze final dans le nord-est de la France », *Antiquités nationales*, 31, 1999, p. 117-139. fig. 3b, 3).

36 Albert Moingeon, « Les tumulus de Pommard (Côte-d'Or) », *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, 3, 1908, p. 33-45.

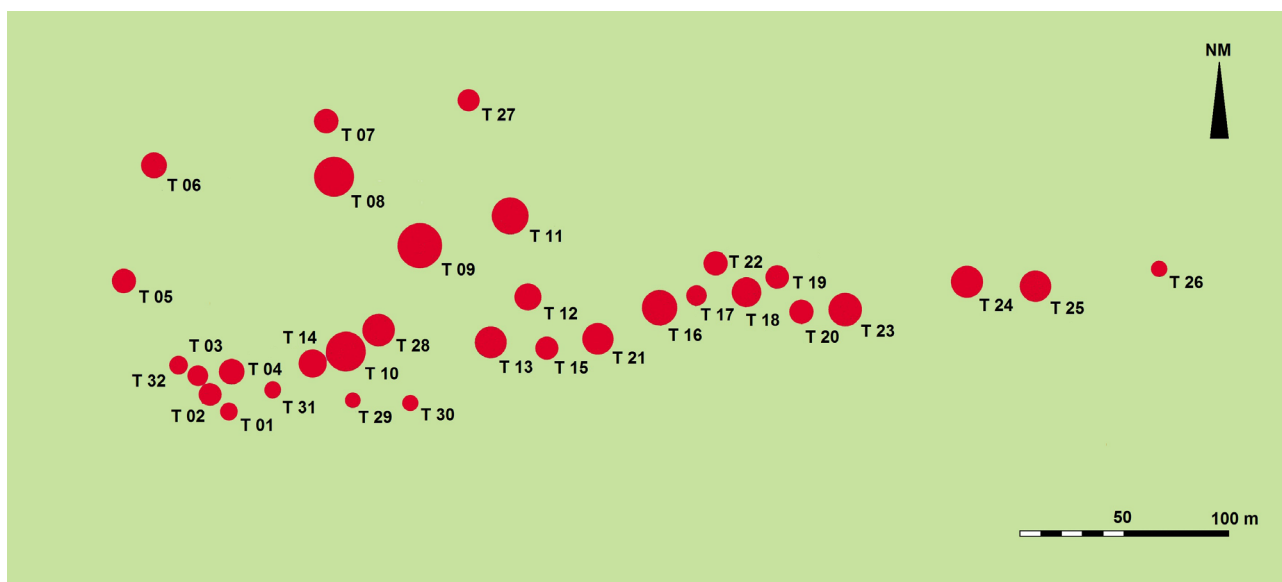


Fig. 4 : Plan schématique du groupe tumulaire dit des « Chaumes d'Auvenay », à Ivry-en-Montagne (Côte-d'Or ; d'après Olivier, Triboulot, 1999, fig. 1, p. 122).

dans le secteur du « Bas de Loke » : la voici qui dégage une structure ovale de blocs, de 2,75 m sur 3,25 m, délimitant un groupe central de dalles verticales, recouvert de grandes « laves » (fig. 5). Ce coffre central ne contenait pas de mobilier : « les seuls vestiges de sépultures étaient quelques débris de charbon éparés dans la terre et un infime morceau de poterie rougeâtre qui tomba en poussière au premier contact », écrit Françoise³⁷.

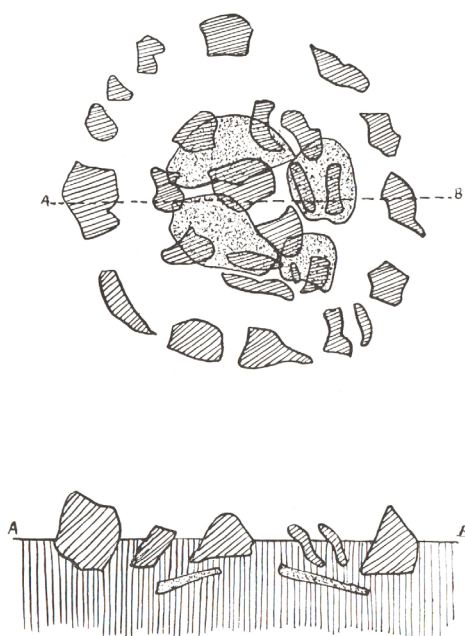


Fig. 5 : Relevé du « cromlech » fouillé par Françoise Henry au « Bas de Loke », sur le plateau d'Auvenay (Côte-d'Or ; d'après Henry, 1933, fig. 37, p. 108).

³⁷ Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 107.

Françoise Henry identifie ainsi deux strates culturelles successives : la première appartient clairement à l'âge du Bronze, et à sa tradition de sépultures en incinération — à laquelle se rattachent les « cromlechs » du plateau d'Auvenay. Suivant Déchelette, ces structures funéraires émaneraient de populations locales d'origine « ligure »³⁸. En revanche, la pratique de l'érection de tumulus pour des sépultures centrales individuelles apparaissant durant cette période de transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer serait une caractéristique d'autres groupes, ceux-là de culture celtique.

L'expansion de la culture celtique correspondrait donc à l'essor d'une classe sociale dominante constituée de « porteurs de grandes épées ». Ces personnages privilégiés se font alors inhumer dans des sépultures à « loculus » recouvertes de gros tumulus à masse de pierraille, lesquels peuvent atteindre 20 à 30 m de diamètre sur 2,50 à 3 m de hauteur, comme à Meloisey ou dans le « Bois de la Pérouse » à Ivry-en-Montagne. Comme le souligne Françoise, c'est bien un nouveau groupe de population qui installe ses tombes sur le plateau d'Auvenay.

Ce phénomène apparaît néanmoins de courte durée. C'est au cours de la période du Hallstatt récent que s'interrompt en effet la pratique de l'édification de tertres funéraires au profit de sépultures individuelles. Les couvertures des tumulus construits au cours de la phase précédente du Hallstatt ancien sont alors rouvertes pour y placer des « sépultures adventices », qui viennent s'agréger à ces monuments funéraires imposants. Cette pratique se prolonge durant toute la période de La Tène ancienne, avant qu'elle ne disparaisse avec le passage à La Tène récente. C'est à ce moment, que l'on peut situer vers le III^e s. av. J.-C., que les sites funéraires fondés au début du premier âge du Fer sont abandonnés. Néanmoins, note Françoise Henry, certains lieux ont continué à être fréquentés jusqu'au cours de la période romaine, comme aux Chaumes d'Écharnant et dans le secteur de la ferme de Breuilly.

Le modèle du « microcosme »

On voit bien quel est le rôle de ce détour par le plateau d'Auvenay dans la démonstration de Françoise Henry : il s'agit de fournir une sorte de modèle réduit des transformations générales de l'occupation funéraire de la Côte-d'Or, que l'on ne peut guère appréhender, autrement, que par des matériaux dispersés et souvent incomplets. Ici, au contraire, on peut observer comment les groupes funéraires des âges du Bronze et du Fer se distribuent les uns par rapport aux autres et à quels types de dynamiques typochronologiques ils se rattachent par leurs mobiliers. On reconnaît là le modèle du « microcosme », cher au professeur d'archéologie celtique de Françoise Henry. Henri Hubert en a élaboré la première forme à l'occasion du classement et l'accrochage de la collection Moreau au musée de Saint-Germain, au début des années 1900.

Censeur à la Banque de France, Frédéric Moreau (1798-1898) avait entamé une nouvelle carrière d'archéologue au moment de sa retraite, à l'âge de 75 ans, en faisant fouiller systématiquement les sites archéologiques de ses vastes propriétés de Fère-en-Tardenois (Aisne), autour du dolmen

³⁸ Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II : Archéologie celtique ou protohistorique. Âge du Bronze*, Paris, Auguste Picard, 1928, p. 6-25.

de Caranda. En une vingtaine d'années, il avait accumulé une collection de près de 16 000 pièces provenant d'une trentaine de sites funéraires, répartis du Néolithique à la période mérovingienne. À sa mort, Moreau avait légué son impressionnante collection au musée de Saint-Germain afin qu'elle y soit exposée dans une salle à son nom.

Hubert venait tout juste alors d'être nommé « attaché libre » au musée de Saint-Germain (en avril 1898), et sa première grande tâche avait été d'installer la collection Moreau dans une des salles du premier étage du château, au-dessus de l'entresol. Mais comment exposer un ensemble aussi hétérogène dans le parcours chronologique et thématique fixé par les fondateurs du musée ? En profitant de « l'effet de loupe » que procure, en quelque sorte, la succession des ensembles funéraires au sein d'une même unité territoriale — suffisamment petite, et cohérente, pour que l'on puisse y lire clairement les dynamiques typo-chronologiques qui la traversent. Comme le soulignait ainsi Hubert dans son introduction au catalogue de la collection Moreau,

C'est l'histoire continue d'un coin de terre depuis la civilisation de La Tène jusqu'au Moyen âge que nous trouvons représentée par ses débris. [...] Il manque à peu près deux chaînons, l'âge du bronze et le premier âge du fer, pour relier les tombes gauloises au dolmen de Caranda, le deuxième âge du fer au Néolithique, qui est au contraire très richement représenté³⁹.

En observant les matériaux archéologiques funéraires à une échelle locale, il devient donc possible, comme l'indiquait Hubert, de restituer de vastes enchaînements typo-chronologiques, développés dans la très longue durée historique : c'est manifestement la leçon qu'a retenue Françoise Henry et qu'elle a mise à profit en l'appliquant à sa « micro-région » du plateau d'Auvenay. Ce sont en effet les sépultures sous tumulus des « Chaumes d'Auvenay » qui apportent la preuve de l'existence d'une première phase du hallstattien régional, précédant le Hallstatt I de Déchelette. Ce sont les tombes du plateau d'Auvenay qui attestent par ailleurs la présence d'une continuité d'occupation des sites funéraires fondés au premier âge du Fer jusqu'au cours de la période de La Tène. Et ce sont ces groupes funéraires d'Auvenay, enfin, qui fournissent l'armature générale du cadre typo-chronologique que Françoise Henry déduit de l'ensemble des sépultures sous tumulus de la Côte-d'Or.

Mais il est un second enseignement que livre l'étude de ces « microcosmes » archéologiques. En abordant les mobiliers archéologiques « tombe par tombe », il devient également possible d'atteindre un degré de résolution chronologique et typologique inaccessible autrement. Comme l'écrivait en effet Hubert,

Le meilleur classement d'une collection formée dans des fouilles de nécropoles est celui qui présenterait les objets tombe par tombe. Outre l'avantage négatif de laisser peu de place à la fantaisie, cette disposition a le mérite de faire saisir d'un coup d'œil les concomitances, et de préparer l'établissement d'une chronologie par l'étude de la variation des éléments de ces séries toutes faites d'objets contemporains⁴⁰.

39 Henri Hubert, « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », *Revue archéologique*, XLI, 1902, p. 167-206, ici p. 170-171.

40 Henri Hubert, « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », art. cit., ici p. 173.

Françoise reprend ici le travail des archéologues allemands Otto Richter et Martin Jahn, qui avaient signalé l'existence de ce type d'arme dans le sud de l'Allemagne⁴³. Ces spécialistes avaient daté ces épées à sphères de la période de La Tène, en raison de la présence de fourreaux en tôle de fer — effectivement typiques des productions d'armement du second âge du Fer.

Sur la base d'observations technotypologiques, Françoise Henry montre que ces épées, en apparence atypiques, se rattachent en fait « à la famille des épées à antennes » de la phase récente du premier âge du Fer. Elle observe en effet que le mode d'assemblage de la poignée des épées à sphères dérive directement de celui des épées à antennes du Hallstatt récent, dont la garde est terminée également par des sphères creuses rapportées⁴⁴. Ces épées à sphères procèdent donc de la même technique de montage que leurs antécédents du début du Hallstatt récent, dans la mesure où ces armes perpétuent la même structure typologique que celle mise en œuvre sur les épées à antennes hallstattiennes (fig. 8). En toute logique, en conclut Françoise Henry, il faut donc placer ces productions dans le prolongement chronologique de leurs antécédents à antennes, c'est-à-dire à « la troisième période de l'époque de Hallstatt ». Et s'il faut leur chercher un centre de production quelque part, c'est manifestement en Bourgogne qu'il faut le placer — auprès des artisans qui

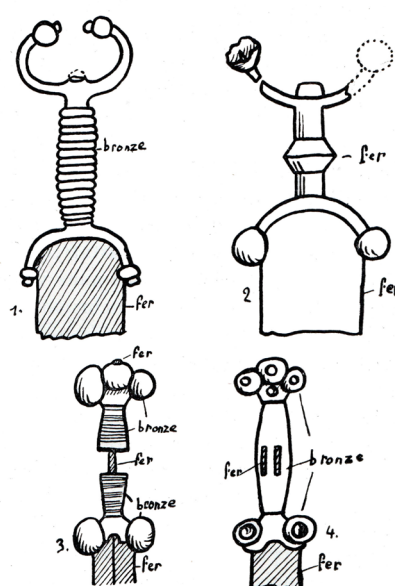


FIG. 40. — Épées à antennes, poignards à sphères.
1. Épée trouvée dans une sépulture du Valais (Musée de Genève). 2. Épée de Créancey. 3. Poignard trouvé dans la Saône, à Mâcon (Musée de Mâcon). 4. Poignard trouvé dans la Saône, à Chalon (Collection Pauillac).

Fig. 8 : Classement techno-typologique des épées à sphères hallstattiennes (d'après Henry, 1933, fig. 39, p. 112).

perpétuaient la tradition typologique et technique des épées à antennes.

Il aura fallu attendre la fin des années 2010 pour que les sources archéologiques donnent raison à Françoise Henry. Dans les années 1960, à la suite de la découverte d'un ensemble d'au moins seize épées à sphères dans un dépôt d'une centaine de pièces métalliques enfouies dans un fossé

43 Otto Richter, Martin Jahn, « Eine neue keltische Schwertform aus Süddeutschland », *Mannus*, XVII, 1925, p. 92-104.

44 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit., p. 114 et fig. 40.

de l'oppidum du «Cayla» à Mailhac (Aude), les fouilleurs du site, Odette et Jean Taffanel, avaient daté ces armes du I^{er} s. av. J.-C.⁴⁵. Au cours des années 1980 et 1990, la communauté des chercheurs s'était globalement ralliée à cette datation basse, qui paraissait fondée pour la première fois sur des arguments d'ordre stratigraphique et typo-chronologique explicites⁴⁶. Une nouvelle analyse du contexte chronostratigraphique du dépôt du Cayla a néanmoins permis de montrer que le dépôt de ces armes était datable d'une période située entre les alentours de 425 et la seconde moitié du v^e s. av. J.-C.⁴⁷. Comme l'avait bien vu Françoise Henry, il faut donc dater ces épées à sphères de la phase du Hallstatt D3, c'est-à-dire entre l'extrême fin du vi^e et les toutes premières décennies du v^e s. av. J.-C. On ne sait pas encore où situer leur foyer de création et de diffusion mais il est vraisemblable que, dans ces conditions, Françoise ait encore une fois vu juste.

De qui Françoise Henry tient-elle donc cette méthode «techno-typologique», qui sera réinventée au début du xxi^e siècle sous le terme de «paléomanufacture métallique»⁴⁸? D'Henri Hubert, naturellement. C'est lui qui a développé, au moment de l'entrée de la collection Moreau au musée de Saint-Germain, une méthode de classement alors inédite en Europe. Pour obtenir un ordonnancement typo-chronologique des mobiliers funéraires des âges du Fer issus des fouilles de nécropoles de la région de Fère-en-Tardenois, Hubert a élaboré une grille d'analyse croisant les caractéristiques technologiques des objets avec leurs particularités stylistiques, exprimées en particulier par les motifs ornementaux. La mise en ordre statistique des cooccurrences de ces critères «techno-typologiques» permettait alors d'isoler des groupes de production et de les ordonner les uns à la suite des autres — dans une série logique, restituant une trajectoire typo-chronologique⁴⁹ (fig. 9). C'est, comme on l'a déjà souligné, l'idée même des calculs de sériation. Françoise Henry était manifestement imprégnée de cette approche des productions archéologiques conçue par Hubert lorsqu'elle s'est attaquée à la question des épées à sphères ou, plus généralement, lorsqu'elle s'est lancée dans ce projet de thèse sur les ensembles funéraires de la protohistoire bourguignonne.

45 Odette et Jean Taffanel, « Les épées à sphères du Cayla à Mailhac (Aude) », *Gallia*, 25, 1967, p. 1-10.

46 Kurt Spindler, « Ein neues Knollenknäufschwert aus der Donau bei Regensburg », *Germania*, 58, 1980, p. 105-116 ; Christian Gendron, José Gomez de Soto, Thierry Lejars et Jean-Pierre Pautreau, « Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France », *Aquitania*, 4, 1986, p. 39-54 ; Patrick Nagy, « Ein eisernes Knollenknäufschwert im Historischen Museum St. Gallen », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 75, 1992, p. 164-166.

47 Alexandre Beylier, Anne-Marie Curé, Cécille Dubosse et Éric Gailledrat, « Le dépôt de la "fouille 47" du Cayla de Mailhac (Aude) : un ensemble du v^e s. av. n. ère à caractère rituel ? », *Documents d'archéologie méridionale*, 39, 2016, p. 113-200.

48 Jean-Paul Guillaumet, *Paléomanufacture métallique. Méthode d'étude*, Gollion, InFolio, « Vestigia », 2003.

49 Henri Hubert, « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », art.cit. ; Laurent Olivier, « Penser le temps des vestiges du passé : Henri Hubert et l'archéologie des Antiquités nationales. Une tentative d'ethnographie préhistorique », art. cit., p. 142-145.

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	o	o						
II	o	o						
III	o	o						
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								
XIII								
XIV								
XV								
XVI								
XVII								
XVIII								

Fig. 9 : Matrice de description techno-typologique des mobiliers funéraires du Second âge du Fer élaborée par Henri Hubert à l'occasion du classement de la collection Moreau au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Saint-Germain-en-Laye, archives du musée d'Archéologie nationale).

L'héritage des *Tumulus de la Côte-d'Or*

L'excellence de ce travail lui vaut d'être publié en 1933, dans la série « Études d'art et d'archéologie » dirigée par Henri Focillon aux éditions de la Librairie Ernest Leroux, un des principaux éditeurs parisiens spécialisés dans la publication d'ouvrages d'archéologie⁵⁰. L'année précédente est paru le premier volume des *Celtes et l'expansion celtique* d'Henri Hubert⁵¹. Hubert est mort depuis cinq ans déjà, c'est un livre posthume, laborieusement assemblé à partir de ses cours et de ses notes par son ami Marcel Mauss, assisté de Raymond Lantier et Jean Marx (1884-1972), directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Françoise Henry, elle, n'est plus en France lorsque paraissent ses *Tumulus de la Côte-d'Or*, qu'elle a dédiés à « la mémoire de (s)on maître Henri Hubert ». Elle vit désormais à Dublin, où elle s'est réorientée vers l'étude de l'art irlandais. À Paris, on veut croire encore qu'elle poursuivra l'œuvre d'Hubert au musée de Saint-Germain. Comme l'écrit en 1936

⁵⁰ Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, op. cit.

⁵¹ Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Paris, Albin Michel, 1932.

le linguiste et celtisant Joseph Vendryes (1875-1960), dans le compte rendu élogieux qu'il fait de l'ouvrage de Françoise Henry, dans la revue des *Études celtiques* : « Les conclusions de Mlle Henry auraient vivement intéressé notre ami Hubert. Ancienne élève de ce maître regretté, elle se révèle comme une digne héritière de sa méthode et de son esprit, tout à fait qualifiée pour continuer son œuvre auprès de M. Lantier dans notre musée de Saint-Germain⁵². »

Raymond Lantier, qui vient de prendre la direction du musée en 1933, lui a fait renouveler tous les ans sa charge d'attachée, dans l'espoir qu'elle continue à le seconder — et qu'elle lui succède, lorsqu'il partira. Pourtant, malgré le soutien indéfectible qu'il lui apporte, il échoue à la faire nommer conservatrice adjointe du MAN, en remplacement de son poste, désormais vacant depuis qu'il est devenu directeur du musée. C'est l'archéologue Claude Schaeffer (1898-1982), alors conservateur du musée de Strasbourg, qui est choisi, en 1933, à l'unanimité par les représentants de l'administration des musées : la carrière de Françoise Henry au musée de Saint-Germain est désormais bouchée. Aussi, la publication des *Tumulus de la Côte-d'Or* clôt-elle, en réalité, les recherches de Françoise Henry sur l'archéologie celtique française. C'est une synthèse, brillante et novatrice, qui n'aura pas de lendemains. Sous des dehors simples et modestes, Françoise a placé le niveau d'exigence scientifique très haut par rapport à ce qui se faisait généralement alors dans l'archéologie française. « On est stupéfait, indique Vendryes dans son compte rendu, d'apprendre qu'il y ait tant à faire [...] et de constater que ce qui a été fait l'ait été souvent si mal »⁵³.

Car Françoise a bien perçu que l'élan est brisé et que, depuis la Première Guerre mondiale, l'heure n'est plus à l'enthousiasme pour les recherches d'archéologie et d'anthropologie celtiques. « Les travaux ont cessé, note-t-elle ; on récapitule les résultats acquis, on publie d'anciennes fouilles, mais on n'en entreprend pas de nouvelles »⁵⁴. C'est une longue période de récession de la recherche française qui s'ouvre en effet à ce moment et se prolonge jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale — globalement jusqu'aux années 1980, pour ce qui concerne l'archéologie protohistorique. Françoise, en partant, a fait le bon choix : sans Hubert et sans perspective de poste au MAN, elle n'a malheureusement plus d'avenir en France. Son livre est effectivement un monument qu'elle a construit à la mémoire de son maître du musée de Saint-Germain.

Ouvrage atypique parmi les médiocres productions de la littérature protohistorique française de la période de l'Entre-deux-guerres, les *Tumulus de la Côte-d'Or* ne trouveront pas de postérité. On oubliera peu à peu Françoise Henry, qui a obtenu un poste d'enseignement d'histoire de l'art à l'université de Dublin en 1934 et perdu l'année suivante le petit pied-à-terre dont elle disposait au musée de Saint-Germain. Elle est maintenant une chercheuse étrangère, qui ne travaille plus en France, mais qui reste néanmoins fidèle au musée de Saint-Germain : à la veille de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, c'est elle qui coordonne l'évacuation des collections du MAN vers le château de Cheverny (Loir-et-Cher).

52 Joseph Vendryes, [recension de] « Françoise Henry, *Les Tumulus du département de la Côte-d'Or*. Paris, Leroux, 196 p. », *Études celtiques*, 1, 1936, p. 149-151, ici p. 151.

53 *Ibid.*, p. 149.

54 Françoise Henry, *Les Tumulus de la Côte-d'Or*, *op. cit.*, p. 19.

Nourri de la pensée d'Henri Hubert, le travail de Françoise Henry était en avance sur son temps — à moins que ce ne soit l'inverse : c'était l'époque des années 1930 qui accusait un désespérant retour en arrière. Françoise avait donné une forme radicalement nouvelle aux répertoires archéologiques départementaux de la fin du XIX^e siècle — dont le modèle est celui du protohistorien lorrain Jules Beaupré⁵⁵ (1859-1921) — qui consistaient en des recensements embrassant toutes les périodes de l'archéologie, du Paléolithique à l'époque mérovingienne. Elle en a fait la source documentaire d'une future « carte archéologique de la Gaule celtique », qui pourrait progressivement s'assembler à partir d'une mosaïque de synthèses locales, départementales ou régionales.

Il est frappant de constater que cette forme de présentation des données archéologiques, alors inédite, qu'avait introduite Françoise Henry avec ses *Tumulus de la Côte-d'Or*, sera réinventée au moment de la renaissance de l'archéologie protohistorique française d'après-guerre. Les premières synthèses régionales des années 1960, comme celles de Jacques-Pierre Millotte (1920-2002) sur la Franche-Comté⁵⁶ et la Lorraine⁵⁷, seront en réalité des avatars de l'ouvrage de Françoise Henry — auquel ni l'une ni l'autre ne font cependant référence⁵⁸. De même, lorsque Gertrudis Wamser établit, en 1975, sa synthèse sur « la culture de Hallstatt dans l'Est de la France », le travail, pourtant fondamental, de Françoise Henry n'est mentionné qu'en passant, alors que, comme on l'a souligné, ses conclusions préfiguraient directement celles de Wamser⁵⁹. C'est en Irlande, où Françoise Henry fera bénéficier l'étude de l'art irlandais de l'expérience qu'elle avait accumulée en France, que le travail de cette grande archéologue de la civilisation celtique sera finalement reconnu à sa juste valeur. Françoise Henry est la chance manquée de l'archéologie française.

55 Jules Beaupré, *Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle. Époques préhistoriques, gallo-romaine, mérovingienne*, Nancy, Crépin-Leblond, 1897.

56 Jacques-Pierre Millotte, *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des Métaux*, Paris, Les Belles Lettres, « Annales littéraires de l'université de Besançon, Archéologie », 1963.

57 Jacques-Pierre Millotte, *Carte archéologique de la Lorraine. Les âges du Bronze et du Fer*. Paris, Les Belles Lettres, « Annales littéraires de l'université de Besançon, Archéologie », 1965.

58 D'autres synthèses régionales suivront au cours des années 1980, avec notamment les travaux de synthèse Jean-Pierre Mohen (1944-2021) sur l'Aquitaine (Jean-Pierre Mohen, *L'Âge du Fer en Aquitaine*. Paris, Mémoires de la Société préhistorique française, 1980), ou de Jean-Claude Blanchet sur le nord de la France et la Picardie (Jean-Claude Blanchet, *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, « Mémoires de la Société préhistorique française », 1984).

59 Gertrudis Wamser, « Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppe im Jura und in Burgund », art. cit., p. 7.